

Rosalie des Alpes

Rosalia alpina (Linnaeus, 1758)



STATUT DE L'ESPÈCE

Code Natura 2000 → 1087
Convention de Berne → Annexe II
Directive Habitats-Faune-Flore → Annexes II & IV
(Espèce prioritaire)

Liste rouge :
- Monde : vulnérable
- France : vulnérable

**PROTÉGÉE
AU NIVEAU
NATIONAL**

DESCRIPTION

La Rosalie des Alpes est un coléoptère de 1.8 à 3 cm de long très reconnaissable à son corps couvert d'un duvet bleu cendré. On observe généralement 3 taches noires sur les élytres. Les antennes dépassent de 3 ou 4 articles l'extrémité de l'abdomen chez le mâle.

BIOLOGIE

Habitat

En montagne, *Rosalia alpina* se rencontre dans des hêtraies ou des hêtraies-sapinières. En plaine, l'espèce se rencontre principalement sur des saules ou des frênes âgés, sur des arbres isolés, dans des allées arborées, ou en ripisylves.

Activité

Les adultes ont une activité diurne, fréquemment observée sur le bois mort et sur le bois fraîchement abattu. La période de vol des adultes s'étale de juillet à août.

Alimentation

Les larves sont xylophages. Les adultes consomment la sève s'écoulant des plaies des arbres.

Reproduction

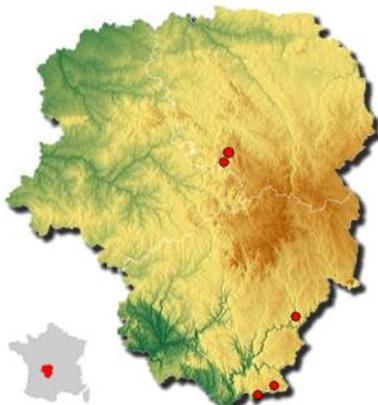
Elle est mal connue, cependant il semble que les femelles préfèrent pondre dans des troncs âgés et de gros diamètre. Les troncs abattus et bien exposés au soleil semblent plutôt favorables au développement des larves.

RÉPARTITION

En France : L'espèce est présente surtout dans les Alpes, le Poitou-Charentes (notamment le marais poitevin), le Massif central et les Pyrénées.

En Limousin : L'espèce est connue dans les vallées de la Dordogne, de la Cère et sur le plateau de Millevaches. Elle est rare et son statut d'espèce protégée est pleinement justifié en France comme en Limousin.

Cartographie des données connues de répartition de *Rosalia alpina* en Limousin



Source : Société Entomologique du Limousin (SEL)

EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

Habitat

- Espèce présente dans de nombreuses essences, cependant deux types d'habitats sont privilégiés : les forêts dominées par le hêtre, les forêts marécageuses et la ripisylve.

MENACES

Sur l'habitat

- Disparition progressive des milieux forestiers.
- Non-conservation des arbres sénescents.
- Coupes à blanc, enrésinement.

MESURES DE GESTION FAVORABLES

Gestion de l'habitat

- Conservation de bois mort (surtout les chandelles de hêtre).
- Maintien de quelques grumes dans des endroits ensoleillés, dans les clairières ou en lisière.
- Gestion forestière durable préservant toutes les strates arborées.

CALENDRIER DE SENSIBILITÉ

☛ L'espèce est sensible toute l'année.

Fiche établie par le service
**Valorisation, Évaluation
des Ressources
et du Patrimoine Naturel**
(VERPN/DREAL)



Décembre 2014



Avec la participation de la
**Société Entomologique
du Limousin**
(SEL)

Photos

Rosalie des Alpes : J. Deschamps (SEL)
Fond : G. Simonneau (VERPN/DREAL)